

INFOS SEJOURS ETE 2018

Le CDSA 38 propose, sur l'été 2018, 2 séjours aux sportifs en situation de handicap mental ou psychique de moyenne et bonne autonomie.

Sur chaque lieu de séjour, les groupes sont accueillis en pension complète.

Le lieu de rendez-vous pour les départs et arrivées se fait sur le parking de la Maison des Sports à Eybens.
Les horaires sont communiqués en amont du séjour.

Activités

Toutes les activités sont adaptées aux capacités de chaque participant.

Le séjour et les activités sportives sont encadrés par des professionnels en Activité Physique Adaptée (APA).

Le CDSA 38 se réserve le droit de modifier le programme des activités selon les conditions météorologiques et les besoins.

Séjour Aventures en Auvergne

Du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2018

Le séjour accueille 12 jeunes et adultes à Aurec Etapes à Aurec Sur Loire (Haute-loire).

Le groupe est accompagné de 5 encadrants.

Au programme

Activités Physiques de Pleine Nature
Activités multisports

Tarif : 575€
+ prix licence Sport Adapté



Séjour Escapades en Ardèche

Du dimanche 29 juillet au dimanche 19 août 2018

Le séjour accueille 16 adultes au CREPS de Vallon Pont d'Arc (Ardèche).

Le groupe est accompagné de 6 encadrants.

Au programme

Activités Physiques de Pleine Nature
Activités nautiques (test nautique joint obligatoire pour participer)
Activités aquatiques
Activités multisports

Tarif : 795€ / semaine
+ prix licence Sport Adapté

COMPLET



Inscription

Document à fournir :

● **Fiche d'inscription séjours été 2018**

● **Fiche traitement**

● **Dossier sportif 2017-2018 ou renouvellement dossier sportif 2017-2018 :**

Ce dossier est valable pour toutes les inscriptions 2017-2018. Il comprend les renseignements Licence Sport Adapté (demande de licence si besoin), les renseignements médicaux....

● **Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques :**

Ce test est à fournir lors de l'inscription ou en amont du séjour. Ce test est obligatoire pour participer aux activités nautiques du séjour Escapades en Ardèche.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 26 avril 2018 dans la limite des places disponibles et traitées dans leur ordre d'arrivée, par courrier, dossier complet et règlement versé au CDSA 38.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Emilie Moncarey ou Maïva Nawabi au : 04.76.26.63.82 ou emilie.cdsa38@gmail.com.

Tarifs et règlements

Sont compris dans le prix du séjour :

- Hébergement,
- Pension complète,
- Frais d'organisation,
- Frais d'encadrement sportif
- Animations, activités collectives, visites, activités physiques proposées par l'équipe d'encadrement, locations du matériel nécessaire aux activités.

Ne sont pas compris dans le prix du séjour :

- La prise de licence et d'assurance,
- Les achats personnels, ainsi que toutes dépenses liées à des activités non prévues au programme,
- Les frais médicaux, ils pourront être avancés mais seront refacturés.

Solde du séjour :

Le séjour doit être intégralement réglé un mois avant la date de départ et ce sans rappel de notre part.

Les règlements doivent être effectués à l'ordre du CDSA 38 par chèque (bancaire ou postal), par virement bancaire, par Chèques Vacances ANCV ou en espèces à nos bureaux.

Désistement / Annulation

Toute annulation d'un séjour après inscription devra être signalée par écrit (courrier postal ou mail) et entraînera la perception de frais d'annulation :

- du jour de l'inscription au 60ème jour inclus avant le début du séjour : les arrhes sont conservées,
- du 59ème jour au 30ème jour avant le début du séjour : 35% du prix sera du,
- du 29ème au 15ème jour avant le début du séjour : 50% du prix du séjour sera retenu,
- du 14ème au 8ème jour avant le début du séjour : 75% du prix du séjour sera retenu,
- à partir du 7ème jour avant le début du séjour : l'intégralité du prix du séjour sera retenue.



Séjours sportifs adaptés

Eté 2018

Loisirs
Sport Adapté

CDSA 38

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex

Tel. : 04.76.26.63.82 / Mobile : 06.33.54.79.55

E-mail : emilie.cdsa38@gmail.com

sportadapte38.fr

Nom :

Prénom :

DOSSIER SPORTIF 2017-2018

Age :

- Renouvellement dossier sportif (un dossier a été établi en 2016-2017)
- Nouveau dossier sportif 2017-2018 (pas de dossier établi de 2016-2017)
- Dossier sportif 2017-2018 déjà fourni

TEST ACTIVITES NAUTIQUES (Le test est obligatoire pour la participation aux activités nautiques du séjour Escapades en Ardèche)

- Le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques est joint à la fiche d'inscription
- Le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques sera fourni plus tard en amont du séjour
- Le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques a été déjà été fourni (année précédente)

DESIGNATION	Prix indicatif	Prix à payer
Séjour «Aventures en Auvergne» (12 ans et +) Du lundi 23 au vendredi 27 Juillet Aurec Sur Loire, Haute-Loire	575,00 €
 Séjour «Escapades en Ardèche» (+18 ans) Du dimanche 29 juillet au dimanche 19 Août COMPLET Vallon Pont d'Arc, Ardèche <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Semaine du 29 juillet au 5 août <input type="checkbox"/> Semaine du 5 au 12 août <input type="checkbox"/> Semaine du 12 au 19 août (Possibilité de faire 1, 2 ou 3 semaines selon la disponibilité) 	 795,00 € 795,00 € 795,00 € 	
TOTAL à payer		=
ARRHES à verser dès l'inscription pour réservation (25% du total)		=
Restant à payer un mois avant le départ du séjour		=

Règlement à l'ordre du CDSA 38

Cadre réservé au CDSA 38 N°Facture :

Nom :

Prénom :

A barrer si pas de traitements

TRAITEMENTS MEDICAUX					
DESIGNATION	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

AUTRES (Injections, soins médicaux spécifiques...)					
DESIGNATION	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

**Un pilulier nominatif et l'ordonnance correspondante
seront à amener pour le séjour.**

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

- Titulaire du titre de Maître Nageur Sauveteur (MNS)
 Titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
 Titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES)

N° de diplôme :

Atteste que :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

possède la capacité à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique dans le cadre du test défini à l'annexe I de l'arrêté du 25 avril 2012* portant application de l'article R. 227-12 du code de l'action sociale et des familles.

Le test a été réalisé : avec brassière sans brassière

A la piscine / au plan d'eau de :

Le, / / à

Signature de l'examineur

***Arrêté du 25 avril 2012, document attestant de l'aptitude de la personne à :**

Effectuer un saut dans l'eau ; réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ; réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ; nager sur le ventre pendant vingt mètres ; franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Ce test peut être réalisé en piscine ou sur le lieu de l'activité. Dans les cas prévus en annexe au présent arrêté, ce test peut être réalisé avec une brassière de sécurité. Ce document est délivré par une personne répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° et 3° de l'article R. 227-13 susvisé dans les disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation ou par une personne titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.